

Circulez, rien à voir...

Les défaillances de l'auto-surveillance et du signalement du mercure de la compagnie De Beers à la mine de diamants Victor, Canada

Un rapport spécial de la SNAP section Wildlands League

Résumé

En 2007, le géant minier De Beers prévoyait que les opérations de sa future mine Victor, dans le Grand Nord de l'Ontario, pourraient faire augmenter les niveaux de méthylmercure toxique dans la rivière en aval du site, et ce jusqu'à 1100 pour cent.

C'est seulement via une demande d'accès à l'information, présentée par nos collègues de Ecojustice, que nous avons obtenu cette information préoccupante. En effet, cela n'a été discuté ni dans l'évaluation environnementale fédérale, ni lors des consultations publiques des permis environnementaux de la mine, ni ailleurs sur la scène publique. Pourtant, cela a été accepté par le Ministère de l'Environnement de l'Ontario (le Ministère) au moment de l'autorisation du projet.

De plus, il semble que ce que prévoyait De Beers est en train de se produire : les échantillons prélevés par la compagnie entre 2010 et 2013 ont montré des niveaux de méthylmercure bien plus élevés en aval de la mine. Cette information non plus n'a pas été rendue publique – alors qu'il est spécifiquement requis que l'entreprise l'inclut dans ses rapports annuels. Au lieu de cela, c'est une source inquiète qui nous en a informé. De Beers ne l'a pas signalé au ministère.

Nous sommes choqués par l'incapacité de l'entreprise à présenter les importants résultats des prélèvements effectués en aval de la mine, des informations pourtant requises par le Ministère.

Ces révélations, et d'autres issues de l'enquête menée pendant 18 mois par la SNAP section Wildlands League, indiquent deux éléments importants sur la mine Victor, alors que De Beers prévoit une nouvelle extension.

Premièrement, les activités minières ont des impacts négatifs sur l'environnement, en stimulant la conversion du mercure en méthylmercure. Le méthylmercure est une menace plus dangereuse pour la vie aquatique parce qu'il s'amplifie biologiquement dans la chaîne alimentaire et s'accumule dans les poissons prédateurs. Les grands poissons de la rivière Attawapiskat ont une longue histoire de contamination au mercure et des avertissements à la consommation avaient déjà été émis avant que la mine soit construite.

Deuxièmement, le programme de suivi de mercure de la mine – pourtant décrit comme étant le meilleur par les fonctionnaires du Ministère qui ont délivré le permis - ne fonctionne pas. Les rapports et les analyses requis par l'entreprise sont criblés de lacunes, que le Ministère a manqué ou ignoré.

Cela signifie également que le Ministère étudie toutes les prolongations de permis et les plans d'expansion de la mine sans avoir une vision complète de ses impacts.

Ce rapport spécial décrit ces lacunes en terme de signalement au Ministère. Pour nous, cela signifie que l'auto-surveillance de l'entreprise est insuffisante pour protéger l'environnement autour de la mine.

Cela soulève également des questions quant à l'engagement du gouvernement de protéger et garder vierge la moitié du nord de la province et les gens qui y vivent. Si le Ministère ne peut pas superviser efficacement le suivi d'un seul projet, comment peut-il prendre soin de tout un bassin versant vierge avec des dizaines de nouvelles mines à l'horizon?

Pour restaurer la confiance, la province doit maintenant prendre des mesures d'urgence:

- (1) Engager une tierce partie indépendante pour prendre en charge et compléter le programme de surveillance.
 - (2) Demander que toutes les données de surveillance soient immédiatement fournies au Ministère et mises à la disposition du public intéressé.
 - (3) Réviser le programme de surveillance en place.
 - (4) Supprimer les obstacles à l'accès du public aux rapports de suivi.
-